



## SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2013

L'an deux mil treize, le 17 Octobre 2013 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de LAPOUYADE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence d'Hélène ESTRADE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 octobre 2013.

Étaient présents: Madame Hélène ESTRADE, Monsieur René PASQUET, Monsieur Jean LASSERRE, Monsieur Hervé GODINAUD, Monsieur Thierry BISSERIER, Monsieur Franck COUDOUIN, Madame Muriel DURADE, Madame Corinne HALFORD et Monsieur Olivier RUBY.

Absents ayant voté par procuration : Madame Véronique BOSSIS et Monsieur Olivier RUBY.

Absentes excusées : Madame Isabelle DUMAS-DURET.

Monsieur Hervé GODINAUD a été élu secrétaire de séance.

Madame le Maire ouvre la séance et donne lecture du compte rendu de la réunion du 2 Octobre 2013.

Aucune observation n'étant formulée, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**C.A.B tranche 3 Aménagement Place centrale  
-Adoption avenant n°2-**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un marché de travaux a été conclu dans le cadre de l'opération n°1502 « Aménagement de Bourg-crétation place centrale ». Le lot n°1 : terrassement, voirie, assainissement, revêtement de sols durs, mobilier urbain signalisation, a été attribué à l'Entreprise COLAS.

Madame le Maire explique que suite à l'avancée du chantier, des travaux complémentaires et supplémentaires liés à des besoins non déterminés au départ du projet sont rendus strictement nécessaires et ont pour objet des prestations en termes d'assainissement, de structure de chaussée, de revêtement de sols durs. L'urgence ne permettant pas une consultation, l'Entreprise COLAS a été mandatée pour rédiger un avenant de prolongation de délai et financier à son marché initial.

Le montant de cet avenant est de 138 000.00€ HT (165 048.00 € TTC).

Madame le Maire indique que les crédits étant insuffisants il convient d'approvisionner ce programme de ce montant auquel s'ajoute la somme de 5 016.72€ HT (6 000.00€ TTC) représentant la mission BKM, imputée à tort à l'opération 3113 « création de trois maisons » au budget 2013.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code des Marché publics,

Vu le marché conclu avec l'Entreprise adjudicataire du lot considéré,

Vu la délibération n°2013-3005.06 adoptée par le Conseil Municipal en date du 30 mai 2013, relative à la délégation au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT,

Vu le montant de l'avenant établi à 165 048.00€ TTC portant le marché à 1 451 179.58€ TTC.

Vu les conclusions favorables de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 11 octobre 2013,

Après en avoir délibéré prend acte de cette décision,

DÉCIDE :

- De conclure l'avenant en plus value avec l'Entreprise COLAS SO domiciliée 202 route de Paris 33910 à SAINT DENIS DE PILE dans le cadre des travaux relatifs à l'opération Aménagement des espaces publics du Centre Bourg-Création place centrale RD22-Tranche3

Marché initial :	1 286 131.58 € TTC
Avenant n°2 :	165 048.00 € TTC
Nouveau montant du marché :	1 451 179.58 € TTC

- D'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution  
DIT qu'un virement de crédits sera effectué ainsi qu'il suit :

OBJET DES DÉPENSE & LIBELLÉ DES OPÉRATIONS	DIMINUTION SUR CRÉDITS DÉJÀ ALLOUÉS		AUGMENTATION DES CRÉDITS	
	Chap.Article & opération	Somme	Chap.Article & opération	Somme
<u>Acquisition</u>	21 2183	- 20 000.00		
<u>Travaux de voirie</u>	<b>1102</b>	- 125 000.00		
<u>Construction de 3 maisons</u>	21 2151 <b>1202</b> 21 2135 <b>3113</b>	- 26 048.00		
<u>Aménagement du Bourg</u>			21 2135 <b>1502</b>	+ 171 048.00
<b>TOTAUX</b>		<b>- 171 048.00</b>		<b>+ 171 048.00</b>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures.

**Séance du 17 octobre 2013**

<b>N° délibérations</b>	<b>Objet de la délibération</b>	<b>N° pages</b>
N°1710.01	<b>CAB tranche 3-Aménagement Place Centrale -Adoption avenant n°2-</b>	<b>6-7</b>

**ÉMARGEMENTS :**

<b>NOMS et Prénoms</b>	<b>FONCTIONS</b>	<b>EMARGEMENTS</b>
ESTRADE Hélène	Maire	
PASQUET René	Adjoint	
LASSERRE Jean	Adjoint	
GODINAUD Hervé	Adjoint	
BISSERIER Thierry	Conseiller Municipal	
COUDOUIN Franck	Conseiller Municipal	
DURADE Muriel	Conseillère Municipale	
HALFORD Corinne	Conseillère Municipale	